

## Réunion des élus UMP de Paris Métropole

Vendredi 20 juin 2014  
Hôtel du Département des Hauts-de-Seine

### Election interne du prochain président UMP de Paris Métropole

*10h45 : la séance est ouverte par le président de séance, Pierre Bédier, président du Conseil général des Yvelines.*

*50 élus présents.*

*(Elus installés à la tribune : Patrick Devedjian, Pierre Bédier, Jacques JP Martin, puis en cours de débat Patrick Ollier)*

**Pierre Bédier** ouvre la séance et donne la parole à Patrick Devedjian.

**Patrick Devedjian** explique que l'objet de la réunion de ce jour est le renouvellement de la présidence de Paris Métropole qui doit intervenir en fin d'année, avec une nouvelle donne depuis mars 2014 : le changement de majorité au sein de Paris Métropole qui est de surcroît au cœur d'une problématique nouvelle avec le projet gouvernemental de réforme territoriale dont les enjeux sont considérables.

Il rappelle que l'article 12 de la loi MAPAM supprime les intercommunalités et que les projets de loi sur la réforme territoriale déposés en conseil des ministres ce 18 juin, qui dépouillent les départements de leurs compétences en matière de voirie et de collège, dénotent une extrême brutalité de la part du Gouvernement et un manque de concertation préjudiciable.

La demande de révision de l'article 12 de la loi MAPAM, émise à l'unanimité, est positive et a engendré un rendez-vous avec le Premier ministre, plutôt ouvert au dialogue. Or, la lettre que celui-ci a adressée à Paris Métropole pour acter les termes de ce rendez-vous est en-deçà de l'esprit d'ouverture qui a semblé prévaloir lors de cette rencontre.

Les questions majeures sont : les territoires ont-ils une personnalité juridique et ont-ils le pouvoir fiscal, condition fondamentale de l'autonomie ? Ces questions n'ont pas été explicitement abordées avec le Premier ministre, mais il a été convenu de rediscuter l'article 12, donc demeurerait ouverte la question fiscale. Or, la lettre du Premier ministre - reçue la veille au soir d'un comité syndical décisif se tenant à 9h du matin - verrouille le débat puisqu'elle réaffirme la « ligne rouge » précédemment évoquée par le Gouvernement en refusant de donner le pouvoir fiscal aux territoires. Cela est inacceptable : le Gouvernement ne peut pas empêcher le Parlement de débattre de l'article 12, dans son ensemble.

Dans ces conditions, la question se pose : voulons-nous entrer dans le processus de préfiguration ? Il rappelle qu'il n'est pas là « pour faire sauter la machine » et qu'il est favorable au processus de préfiguration, mais : il faut être ferme avec le Gouvernement qui de toute façon n'a rien concédé aux élus de Paris Métropole en acceptant de rediscuter de l'article 12, car cet article est inapplicable en l'état, il s'agit d'une vaste usine à gaz ! Il affirme que l'on peut être ferme et obtenir des concessions.

Aujourd'hui, il faut désigner celui des élus UMP qui assurera la présidence de Paris Métropole d'ici quelques mois. Il souligne que sa candidature n'est pas motivée par une ambition personnelle, par un calcul de pouvoir car il ne veut pas, ne peut pas, être président de la Métropole du Grand Paris. Il défend une ligne de fermeté, pas une ligne de rupture. Il évoque la candidature de Patrick Ollier avec lequel il incarne deux lignes différentes.

**Jacques JP Martin** est d'accord à 95% avec l'analyse faite par Patrick Devedjian. Il rappelle son ancienneté dans la démarche métropolitaine, il a lui-même en son temps succédé à Jean-Yves Le Bouillonnet à la présidence de cette instance, au sein de laquelle il a toujours œuvré pour le débat de fond, pendant que la famille politique (le mouvement, le Gouvernement de l'époque) ne s'intéressait qu'à la marge à ce qui se passait... Il plaide auprès du Gouvernement actuel pour que les intercommunalités ne soient pas dissoutes et que la Métropole du Grand Paris soit une collectivité de plein exercice. Manuel Valls est conscient que l'article 12 n'est pas applicable en l'état et qu'il y a nécessité de le réviser. Il faut le modifier de l'intérieur et non pas en confiant cela au Parlement. Paris Métropole est là pour influencer le processus d'élaboration de l'article 12, non pour tenir la plume du Gouvernement. Attention, car si on n'y prend pas garde, le dispositif peut se dérouler sans Paris Métropole. Il rappelle qu'on a été fort lorsque l'on a été unanime face au Gouvernement.

**Xavier Lemoine** rappelle qu'à ce jour une loi est votée, une préfiguration est en route, qui se déroulera quoi qu'il se passe. Paris Métropole a tiré sa force du consensus qu'elle a su faire émerger. Mais elle ne brille pas comme force de proposition. En outre, une véritable faute politique a été commise mardi 17 juin avec ce vote de 57 contre 50 qui casse l'outil. La question est simple : comment peut-on être le plus efficace possible à l'intérieur d'une configuration qui nous est imposée ? Sans oublier que l'on existe plus dans la proposition que dans la critique.

**Christian Dupuy** déplore le pas de deux de Manuel Valls qui semble ouvrir la discussion, puis qui la referme dans sa lettre. On est partant pour entrer dans la configuration mais pas avec une fermeture, a priori, du débat sur l'autonomie financière.

**Patrick Ollier** est surpris de l'objet de la présente réunion. Il refait l'historique de son action au sein de Paris Métropole et rappelle qu'il est l'instigateur de l'amendement créant la mission de préfiguration. Il affirme qu'il n'a pas de « brevet d'opposant » à se faire délivrer par qui que ce soit, qu'il n'est pas dans cette logique. Il se bat pour protéger sa ville, les villes, qu'il ne veut pas voir se dissoudre dans la Métropole du Grand Paris, « comme un sucre dans une tasse de café ». Il rappelle une réunion avec Jean-Marc Ayrault où chaque partie avait une position différente, où les élus se sont fait tailler en pièce car ils étaient dans l'incapacité de réécrire l'article 12. Il revient sur la résolution adoptée à l'unanimité par Paris Métropole en soulignant qu'il en avait rédigé les ¾ et Patrick Devedjian en a achevé l'écriture. Pour lui, entrer dans la mission de préfiguration ne veut pas dire donner un blanc-seing au Gouvernement. Il prévient qu'il y aura un travail de bénédictin à accomplir pendant 6 mois, qu'il va falloir travailler sur les ordonnances.

Concernant la présidence de Paris Métropole, il rappelle que pour 2015 il a été décidé au sein du bureau qu'il serait le futur président. Il ne s'inscrit donc pas dans une logique de vote sur une candidature. Et il affirme qu'en termes d'opposition, il est capable d'avoir la fermeté nécessaire.

**Jean-Marie Brétilon** prévient que le Gouvernement nous a tendu un piège avec cette histoire de présidence alternée. Confier la présidence à la droite, ça veut dire que le Gouvernement nous fait avaliser sa démarche ! Ce projet est destructeur pour les communes, pour les pouvoirs des maires, et donc pour la démocratie de proximité. La région Ile-de-France est illisible, il y a des territoires ruraux, urbains. Les compétences sociales doivent rester aux villes. Rien ne pourra remplacer la responsabilité directe du maire. Il ne faut pas tomber dans le piège de la péréquation. Entrons en résistance et refusons la préfiguration !

**Jacques Gautier** estime qu'il ne sert à rien de refaire l'histoire, la loi est là. Il ne faut pas céder à nos vieux démons. Le rendez-vous à ne pas manquer est la réécriture de l'article 12. Une réécriture qui convienne aux UMP, aux UDI, à certains communistes et à certains socialistes si l'on veut avoir des chances que cela aboutisse au Parlement. Le premier combat à mener est la réécriture. Après on verra pour la présidence de Paris Métropole, par rapport à ce qu'on aura obtenu. Il rappelle que lors des débats sur la

loi MAPAM les parlementaires UMP de province et de grande couronne ont déserté les débats. On a donc un travail à faire par rapport aux groupes politiques de droite.

**Georges Siffredi** revient sur les propos de Patrick Ollier affirmant que c'est le bureau de Paris Métropole qui l'a désigné, en 2013, comme futur président. Or, lui-même n'en a pas souvenir. Il suggère alors qu'un « bureau bis » ou un « bureau fantôme » a dû se réunir...

Sur le fond, il est à noter que le communiqué qu'a sorti Marylise Lebranchu hier est une marche arrière par rapport au rendez-vous Valls. L'amendement qui réécrira l'article 12 doit être gouvernemental pour qu'il ait une chance d'être adopté. Le Gouvernement doit montrer dans quel sens il souhaite travailler. Le Gouvernement doit nous dire OK pour que l'on puisse travailler sur les deux sujets : le statut juridique et l'autonomie fiscale des territoires. Sinon on travaille sur quoi ? Il convient de défendre la ligne politique que l'on a arrêtée à l'unanimité, quel que soit le « Patrick » qui préside. Définissons ce matin la ligne politique et après on choisit, s'il s'avère qu'il y a deux lignes différentes...

**Jean-Didier Berger** note que l'opinion nous demande de faire preuve de proximité, de simplicité, d'efficacité, notamment économique. Il rappelle au passage que les nouveaux maires ont autant de légitimité que les anciens maires.

L'urbanisme et le logement doivent rester des compétences communales. Il faut une métropole régionale et des territoires départementaux en petite couronne. La mission de préfiguration est une étape politique et juridique. Il faut qu'on soit capable d'avoir un consensus au sein de la droite. On doit obtenir des garanties sur les problèmes fondamentaux : autonomie, personnalité juridique des territoires, compétences aux communes. Si on a des garanties, alors on rentre dans la mission de préfiguration.

**Jacques JP Martin** affirme qu'il faut se battre pour le bloc communal. Entrer dans la mission de préfiguration permettra d'influer sur la rédaction future de l'article 12 et peut-être de repousser le calendrier. Il propose de renvoyer au Premier ministre la résolution adoptée à l'unanimité qui doit être la feuille de route des élus de Paris Métropole, sur laquelle ils doivent travailler. Il propose d'en parler mardi 24 juin à Paris Métropole.

**Jacques Kossowski** rappelle que la présente réunion ne se tient pas à huis-clos. Il convient d'en sortir dignement, avec des idées précises et un vote qui déterminera une ligne claire.

**Eric Cesari** souligne que le consensus se construit, se travaille. La majorité doit être forte, claire et travailler pour arriver à un consensus.

**Pierre Bédier** rend hommage au travail accompli par Jacques JP Martin et Patrick Ollier au sein de Paris Métropole avant les élections municipales. C'était un combat de retardement du processus. Puis les municipales ont changé la donne politique. Le pouvoir actuel n'a plus de légitimité. Le temps est à l'établissement d'un rapport de force, le plus costaud qui soit ! On est majoritaire, on est dans une ligne dure et le temps de la négociation viendra après (une paire de baffes et après on discute). Il faut incarner la fermeté, sinon ça ne marche pas.

**Eric Berdoati**, revenant sur les propos de Georges Siffredi, note qu'il faut revoir les pratiques au sein de Paris Métropole car effectivement tout le monde n'est pas au courant de tout. Quant au sujet de fond, ce n'est pas de savoir qui va être président, ce n'est pas le jour de décider (« Patrick Devedjian ou Patrick Ollier, on s'en fout ! »). C'est de savoir comment on peut lutter face aux enjeux de la réforme territoriale, dans l'intérêt des communes, comment on peut résister alors qu'institutionnellement on n'en a pas les moyens. Même si l'on ne rentre pas dans la mission de préfiguration, elle va se dérouler. La vraie question est de savoir si avec Paris Métropole on est armé pour faire face aux différents textes de loi qui viennent percuter nos collectivités. Il n'est lui-même pas persuadé que Paris Métropole soit le meilleur outil pour se défendre. Il faut se tenir à la motion adoptée à l'unanimité, c'est la bonne ligne. Quant à réduire cela à une élection entre deux personnes... Il préfère se rapprocher de « la sagesse » de Jacques Gautier.

**Christophe Tampon-Lajayette** pense qu'il faut réaffirmer notre résolution et uniquement notre résolution. L'élection d'aujourd'hui va se traduire à l'extérieur par la « guerre des deux Patrick ». D'autre part, un président de Conseil général à la tête de Paris Métropole risque de brouiller le message... D'autant plus s'il s'agit des Hauts-de-Seine. Cela va être ressenti comme une provocation politique ! Là, on est sûr de bloquer le processus.

**Eric Cesari** estime que c'est aussi une question de stratégie, pas que de ligne politique. Il est nécessaire d'incarner une démarche. Il faut une organisation claire, qu'on se réunisse aussi régulièrement que possible, entre élus UMP, comme aujourd'hui. Cela facilitera l'expression à l'extérieur.

**Jacques JP Martin** pense qu'il ne faut pas rentrer dans une stratégie de démolition car on aura tort à terme. Si Paris Métropole ne semble pas suffisamment dynamique, le lieu pour se battre est la mission de préfiguration où l'on peut donner le « la ». Le système ne fonctionnera pas si on ne travaille pas. Nous entrerons dans la mission de préfiguration sans aucune arrière-pensée, sur la base de la résolution adoptée à l'unanimité, donc sans sujet tabou.

**Georges Siffredi** relève que l'Assemblée nationale ne va pas changer d'ici 2017, en revanche le Sénat peut basculer à droite en septembre. Il pourra donc être plus efficace à partir du mois d'octobre. Quant à la l'élection qui nous occupe, Patrick Ollier a été désigné en 2013 pour être le prochain président de droite...en 2015. Donc pourquoi on ne voterait pas en 2014 pour 2015 ?

**Pierre-Christophe Baguet** signale qu'Anne Hidalgo a été élue hier présidente de l'APHP. A cette occasion, elle n'a pas parlé que de Paris, tout Paris, rien que Paris. On ressent de ce côté une opposition forte à la Métropole du Grand Paris. La gauche est divisée sur le sujet. Donc la droite doit afficher une ligne claire et forte d'opposition. Aujourd'hui, GPSO est la communauté d'agglomération la plus prélevée de France ! Aujourd'hui les riches trinquent, demain ce seront les moyens.

On a peut-être engagé un peu tôt et un peu rapidement le processus de vote entre les deux Patrick. Mais il faut le faire. Si on revient en arrière on le paiera cher, ce sera perçu comme la pagaille à droite.

**Xavier Lemoine** estime qu'il faudrait rapidement constituer un conseil des élus rassemblant l'UMP et l'UDI. A l'intérieur du bureau de Paris Métropole, il serait opportun qu'on retrouve une convergence de vues qu'il convient d'exploiter. Et ensuite on travaille les parlementaires.

**Patrick Ollier** revient sur le communiqué d'hier de Marylise Lebranchu en soulignant que le Gouvernement appliquera la loi avec ou sans nous. Il n'y a pas de « ligne molle » ou de « ligne dure ». Le 4 juillet prochain, la préfiguration va se mettre en place. A l'Assemblée nationale, la majorité est socialiste jusqu'en 2017. Alors il faut travailler avec nos amis du Sénat et si celui-ci bascule à droite à l'automne, on pourra y déposer une proposition de loi, établie sur la base de notre résolution.

Quant au vote d'aujourd'hui : il y a 88 élus UMP dans Paris Métropole et 15 divers-droite. Aujourd'hui, il y a 34 élus. 34 élus ne peuvent décider pour 103. Il annonce qu'il ne votera pas aujourd'hui, car ce n'est pas convenable et il demande à ceux qui sont d'accord avec lui de ne pas voter.

**Patrick Devedjian** donne 4 arguments pour voter aujourd'hui :

- Le président de l'année à venir est désigné très antérieurement ;
- Le président pressenti est associé à l'organisation et au déroulé des opérations de Paris Métropole. Ce serait un comble, alors que la droite y est devenue majoritaire, que l'on se prive d'avoir une influence et un rôle ;
- Patrick Ollier, dans sa lettre de candidature, dit qu'il a été désigné en 2013. Mais ça le gêne de voter en 2014 ?
- Patrick Ollier a déposé sa candidature en vue de notre réunion de ce jour.

On peut se poser la question : est-ce parce qu'il a compté ses troupes qu'il préfère ne pas participer au vote... ?

*12h30 : Fin des débats dans le brouhaha (interpellations violentes entre Yves Révillon et Jacques JP Martin, d'une part, et entre Patrick Ollier et Eric Cesari, d'autre part).  
Patrick Ollier, Eric Berdoati, Jacques JP Martin quittent la salle.*

*Opérations de vote.*

*Proclamation des résultats par Pierre Bédier :*

*50 présents*

*43 exprimés*

*7 n'ont pas pris part au vote*

*1 nul*

*3 blancs*

*3 Patrick Ollier*

*36 Patrick Devedjian*

### **Intervention finale de Patrick Devedjian :**

Le score est clair. Il est dommage que Patrick Ollier et Jacques JP Martin aient pris les choses de cette manière. Apparemment on peut désigner quelqu'un en 2013, mais pas en 2014... Patrick Ollier s'est pourtant soumis au processus, a déposé sa candidature, a fait campagne (courrier envoyé à tous les élus). Ils ont fait leurs comptes et ont préféré renoncer.

On a obtenu le report de l'entrée dans la mission de préfiguration par 57 voix contre 50. A cette occasion, il est indéniable que Patrick Ollier et Jacques JP Martin ont voté avec les socialistes. Ils sont minoritaires au sein de l'UMP. Il faut des compromis, mais des compromis dans l'intérêt de nos idées et pas pour des intérêts personnels.